

À LIRE

Lire en fête

Du 15 au 17 octobre Lire en fête invite tous ceux qui participent à la création, à la diffusion et à la promotion du livre et de la lecture à créer des espaces de rencontres partout et pour tous.

Pendant trois jours, Lire en fête vous invite à partager le livre, la lecture, l'écrit, la création et les littératures françaises et étrangères. Ouvert à toutes les initiatives, Lire en fête investit les lieux traditionnellement consacrés au livre, librairies et bibliothèques, mais aussi les hôpitaux, les établissements scolaires, les théâtres, les gares, les cafés, les transports en commun, les monuments, les musées, les cinémas, les quartiers, les rues, les marchés, les prisons...

Lire en fête

53 rue de Verneuil
75343 Paris cedex 07
Tél. 01 49 54 68 64 Fax 01 49 54 68 36
www.lire-en-fete.culture.fr



À LIRE

De Godot à Zucco 2. Récits de vie : le Moi et l'Intime

Par Michel Azama
Anthologie des auteurs dramatiques de langue française 1950-2000

Coédité par le Scérén-CNDP, cet ouvrage a reçu le soutien de l'Éducation nationale. Que s'est-il passé dans l'écriture théâtrale depuis l'apparition de Godot, jusqu'à celle du tout aussi mythique Roberto Zucco ? Depuis la prodigieuse génération des Beckett, Käteb Yacine, Genet et, plus tard, des Césaire, Tremblay ou Sarraute ? Rien ? Si ! L'arbre immense nommé Koltès ne doit pas nous cacher la moitié de la forêt luxuriante des dramaturges qui ont fait résonner la langue française en cette moitié du siècle. En quelques décennies, ils ont tout à la fois nourri la crise des formes classiques et assuré un renouvellement total de ce genre littéraire.

La soixantaine d'extraits retenus dans ce volume permet d'observer le destin de l'individu : histoires de familles, relations amoureuses, paroles de solitude. Explorant les moments secrets de la vie privée, jusqu'aux intimités de la chair ou de l'esprit, les œuvres rassemblées dans ce volume constituent un immense roman théâtral du Moi et de l'Autre.
320 pages, 20 €, en vente en librairie.



Milan jeunesse

La collection « De vie en vie » des éditions Milan jeunesse va s'enrichir, en septembre, de deux nouveaux titres.

- *Charlie Chaplin*, personnage universel, le premier et le plus grand des mythes créés par le cinéma.

- *Tolkien, John Ronald Reuel*, spécialiste de la littérature du Moyen Âge. Auteur de la grande saga *Le Seigneur des anneaux*, publié en 1954-55, Tolkien a inventé un genre, l'*heroic fantasy*, et il a créé un mythe.

Ouvrages de 64 pages, prix de vente 6 €



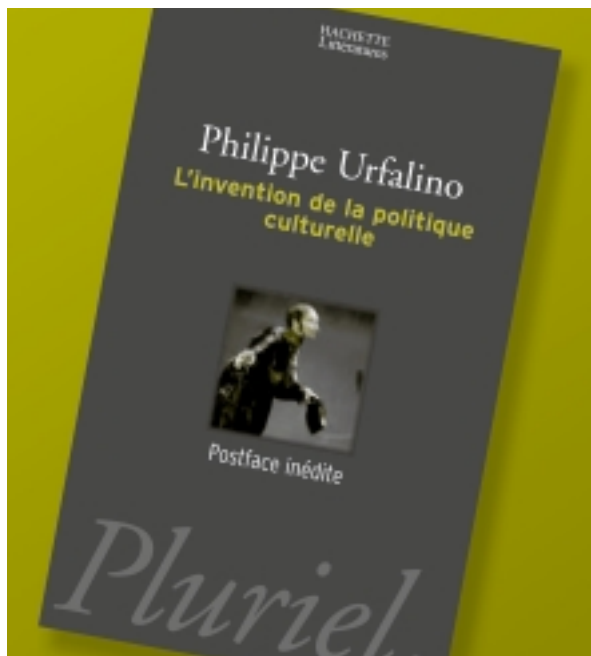
INTERVIEW

L'invention de la politique culturelle

Interview de Philippe Urfalino, auteur de *L'invention de la politique culturelle*, qui vient de paraître dans la collection Pluriel des éditions Hachette Littératures. Retour sur une histoire riche d'éclairages sur le présent et l'avenir.

Les idées en mouvement : Dans votre livre vous racontez comment, un temps, le cabinet de Malraux a regretté ne pouvoir appuyer l'action du nouveau ministère des Affaires culturelles sur les grandes fédérations d'associations de théâtre amateur. Le rattachement de l'éducation populaire au secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports a-t-il joué un rôle important dans la formation de la politique du ministère forgé pour Malraux ?

Philippe Urfalino : De toute évidence, ce rattachement ainsi que le refus du secrétariat d'État de Maurice Herzog de satisfaire les vœux de l'administration de Malraux ont joué un rôle. Mais il est difficile d'estimer l'ampleur et les modalités de cet impact. Tout dépend du poids que l'on accorde aux contingences et aux idées. Pour y voir clair, il faut distinguer deux niveaux. D'abord celui qui correspond à la formulation des missions du ministère. À ce niveau, Malraux rejette clairement l'éducation comme moteur possible de la démocratisation. L'enseignement peut faire connaître Racine ; le rôle du ministère des affaires culturelles est de le faire aimer. Le refus de la dimension pédagogique va de pair avec l'idée que la démocratisation doit se faire sans médiation : la confrontation aux grandes œuvres suffit. La philosophie de l'action de Malraux n'était donc guère en phase avec l'éducation populaire. Le second niveau est celui de la doctrine que les hauts fonctionnaires proches de Malraux ont forgée pour guider leur initiative : ici l'éducation populaire a eu plusieurs statuts. Dans un premier temps, elle est perçue comme un éventuel support (les très nombreuses associations d'amateurs n'auraient-elles pu être le relais de l'action culturelle ?) mais l'administration d'Herzog bloque cette option. Dans un second temps, elle sert de repoussoir. Face à la multiplication des maisons de jeunes et de la culture et à la faiblesse du budget réservé aux maisons de la culture, le ministère préfère l'exemplarité différenciatrice. Les maisons de la culture s'appuieront sur les seuls artistes professionnels et devront se défier des associations locales. On peut donc dire que la philosophie de l'art de Malraux et les circonstances ont contribué à privilégier l'offre artistique comme unique vecteur de la démocratisation.



Les termes d'action culturelle, de démocratisation culturelle, la signature dans les années quatre-vingt-dix de chartes de services publics montrent la prégnance du caractère problématique de la relation entre offre artistique et les publics. Est-il possible de sortir de ce problème autrement que par une soumission à une logique commerciale ? Ne peut-on penser la culture en terme de service public ?

La tension que vous voyez dans la politique culturelle est au cœur de toute activité artistique. Tout artiste doit faire la part des exigences qu'il associe à l'excellence de son art et celle du souci de reconnaissance soit de ses pairs soit d'un public plus large qui lui assure l'estime de soi et les ressources nécessaires. La philosophie de l'art de Malraux a fait reposer la première politique du ministère sur une résolution magique du problème : la qualité de l'œuvre est gagée par son universalité et par son écho dans l'expérience de tout homme ; elle est donc par définition appréciée par tous à condition que tout le monde puisse y avoir accès. Dès lors que cette idée n'est plus crédible, l'hiatus apparaît. Il me semble que le problème ne peut pas être résolu par un dispositif public : de fait, l'action publique a surtout permis le financement de la vie artistique mais elle n'a pu s'assurer que les artistes et les institutions artistiques qu'elle finançait aient toujours, à l'instar des pionniers

L'invention de la politique culturelle, par Philippe Urfalino, édition Hachette Littérature, collection Pluriel, 426 pages, 10 €

du théâtre populaire, le double souci de la qualité artistique et de l'accueil de publics nouveaux. Ce double souci est lourd à porter et est affaire d'hommes, d'éthique et de circonstances sociales spécifiques. Il peut être encouragé mais pas décrété par l'État. Au demeurant, la notion de service public me paraît inadéquate. Appliquée avec succès dans notre pays pour l'électricité ou le courrier, elle signifiait l'égalité d'accès à des biens dont la désirabilité ne posait pas de question. La notion de service public culturel peut renvoyer à l'idée que la puissance publique doit assurer le maintien d'activités artistiques que le seul marché ne pourrait laisser survivre ; elle ne peut assurer que ces activités seront désirées par tous.

Au-delà de ces aspects corporatifs, en quoi la crise des intermittents met-elle en cause la politique culturelle ?

La crise des intermittents à plusieurs dimensions. La première renvoie aux causes immédiates du déclenchement du mouvement. Des syndicats d'employeurs et d'employés qui n'acceptent plus de financer un déficit croissant et considérable généré par un régime spécifique ; des intermittents que la réforme prive de ressources. On avait laissé dériver pendant plus d'une décennie un dispositif ingénieux mais paradoxalement inflationniste : plus l'activité augmente, plus le nombre de jours chômés croît.

C'est ici que l'on peut évoquer la deuxième dimension de cette crise, celle qui affecte l'action publique. En premier lieu, cette situation et le long refus du ministère de la Culture de prendre vraiment en charge le problème mettent clairement à jour les limites financières de l'action publique : il n'y a plus guère de marge de manœuvre. En second lieu, les financeurs publics ne peuvent plus ignorer l'impact des activités artistiques financées sur des marchés de l'emploi. Le fait que le nouveau ministre de la culture ait pu dire qu'il se considérait aussi comme le ministre de l'emploi culturel est la marque d'une prise de conscience, peut-être décisive.

Il me semble que cette crise va dans le sens d'une reformulation possible de l'action publique en terme de soutien à la vie économique des arts.

Propos recueillis par Joël Roman

INITIATIVE

2^{es} Rencontres cinématographiques de Bejaïa (Algérie) du 30 mai au 4 juin 2004

À l'initiative des associations Kaïna Cinéma (France) et Project'Heurts (Algérie), et en partenariat avec la Cinémathèque algérienne, les Rencontres cinématographiques de Béjaïa offrent un cadre nouveau de réflexion et d'échanges à ceux qui souhaitent développer le cinéma en Algérie, et proposent au public cinéphile une programmation suivie de débats et de rencontres avec les réalisateurs.

Cette année, plus de 20 films ont été projetés (courts et longs métrages,

documentaires, fictions, films d'animation). Les séminaires, regroupant des professionnels et une cinquantaine de stagiaires, proposaient les options « sensibilisation au cinéma », « animation de ciné-clubs », et « éducation à l'image » – trop peu étudiée en Algérie, selon les organisateurs.

La Ligue a été invitée dans le cadre de l'éducation à l'image, et sollicitée comme partenaire d'un projet d'échange entre l'Algérie et la région PACA : deux groupes de stagiaires, dont certains présents aux 2^{es} Rencontres, par-

ticiperont à un atelier de programmation qui aura lieu en 2005 à Marseille (pour le groupe algérien), et en 2006 à Béjaïa (pour le groupe français).

Les organisateurs des Rencontres, Habiba Djahmine et Abdenour Hochiche, insistent sur la nécessité de développer des partenariats sur les deux rives de la Méditerranée, pour renforcer le savoir-faire professionnel des opérateurs du secteur cinématographique en Algérie et faire connaître le jeune cinéma algérien sur place et à l'étranger.